



Doc. 13867
28 septembre 2015

Pays de transit: relever les nouveaux défis de la migration et de l'asile

Amendement¹ n° 11

Dans le projet de résolution, remplacer le paragraphe 10.3 par le paragraphe suivant:

«de renforcer la capacité et le mandat de Frontex de faire cesser les violations des droits de l'homme aux frontières extérieures de l'Union européenne.»

Déposé par:

BINLEY Brian, Royaume-Uni, CE
DUNDEE Alexander, [The Earl of], Royaume-Uni, CE
ECCLES Diana, Royaume-Uni, CE
GALE Roger, Royaume-Uni, CE
KIRAL Serhii, Ukraine, CE
KVATCHANTIRADZE Zviad, Géorgie, CE

1. 2015 - Quatrième partie de session

